

21 juillet 2004

Affaires juridiques
Hydro-Québec
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Par courriel et par messagerie

Téléphone : (514) 289-2211 poste 3928
Télécopieur : (514) 289-3719

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Case postale 001, Tour de la Bo
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

OBJET: Demande du Transporteur d'électricité afin d'obtenir l'autorisation
requis pour l'acquisition et la construction d'immeubles ou d'actifs
destinés au transport d'électricité
Dossier de la Régie : R-3527-2004
Notre dossier : R000098/CR

Chère consœur,

Pour faire suite à la vôtre du 6 juillet ainsi qu'à la nôtre du 15 juillet dernier, Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le «Transporteur») dépose, ce jour, auprès de la Régie, les réponses à la demande de renseignements n° 2 que la Régie lui a fait parvenir dans le dossier mentionné en titre.

Ces réponses sont consignées à la pièce HQT-13, document 1, déposée auprès de la Régie en version électronique dans le fichier ci-joint.

Le Transporteur demeure à la disposition de la Régie pour toute autre information, le cas échéant. Autrement, les réponses déposées ce jour complètent la demande d'autorisation du Transporteur et en l'absence d'instructions contraires, le Transporteur n'a aucune autre représentation à faire à la Régie.

Avocat en chef
Pierre Gagnon
Directrice – Distribution
Jacinte Lafontaine
Directrice – Production
Isabelle Rayle-Doiron
Directeur – TransÉnergie
F. Jean Morel

Avocats
Sylvain Aird
Stéphanie Assouline
Sophie Baril
Erika Beaumier
Paul Charbonneau
Josée Deland
Valérie Durand

Éric Fraser
Yves Fréchette
Rita-Rose Gagné
Christian Houde
Line Janelle
Jean-François Lacasse
Julie Lapierre

Nicole Lemieux
Jean-François Mercure
Maria Moudfir
Cathy Noseworthy
Jocelyne Paquette
Pascal Parent
Michel Pasini

Dominique Piché
Louis Prévost
Jean Rajotte
Sylvy Rhéaume
Carolina Rinfret
Jean-Olivier Tremblay
Simon Turmel

Par ailleurs, afin de respecter l'échéancier de réalisation du projet de raccordement de la centrale de l'Eastmain-1, le Transporteur espère que la Régie sera en mesure de rendre une décision d'ici la fin du mois d'août.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.



Carolina Rinfret

Pièces jointes